

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 MARS 1860.

No. 21.

FABLE.

Les deux Moineaux.

UNE année, où régnait une affreuse disette,
Deux moineaux ne pouvaient trouver, pour se nourrir,
Ni le plus petit grain, ni la moindre miette :
Eh ! quoi, s'écriaient-ils, faudrait-il donc mourir ?
Les moineaux, comme nous, tiennent fort à la vie.

Aucun des deux n'avait envie
D'en voir sitôt venir la fin,

Et tous deux bravement luttèrent contre la faim.
L'un de x, plus délicat, tomba pourtant malade.
Il dit d'une voix faible à son cher camarade :

Ami, vole encore à l'entour ;

Une dernière fois cherche, je t'en conjure ;
Va, tâche d'apporter un brin de nourriture :
Mon existence, hélas ! dépend de ton retour.
Le camarade part, erre dans la campagne,
Fouille des environs les stériles guérets,

Vole ensuite vers la montagne,

Et d'une aile affaiblie en parcourt les forêts.
O bonheur ! il découvre, au coin d'une clairière,
Un fruit mûr, à demi caché sous la bruyère,
Fruit rouge, grenelé, dont la suave odeur,
Annonce que le goût vaudra bien la couleur,
Des fraisiers bien fournis !... Pour la friande bête,
Qui, de plus, meurt de faim, jugez donc quelle fête !
Sur ces fraises voyez le moineau se jeter.

En cueillir une, une autre, et puis d'autres encore ;
Voyez-le de plaisir sautiller, palpiter ;

Ce qu'il ne peut manger, des yeux il le dévore.

Son ventre n'est encor satisfait qu'à demi ;

Il songera plus tard aux besoins d'un ami.

Mais le voilà repu... Pense-t-il à son frère ?

Bah ! comprend-on la faim alors que l'on digère ?

Mollement balancé sur un pied de fougère,
Au milieu des fraisiers l'oiseau s'est établi ;

Jusques au lendemain tout d'un trait il sommeille,
Et les rayons naissants de l'aurore vermeille,

Ont pu seuls dissiper ce paisible sommeil.

L'oiseau se rappelant enfin, à son réveil,

Qu'un malheureux, un frère, attend dans la détresse.

De ces lieux enchanteurs s'arrache avec effort,

Emporte quelques fruits ; d'arriver il se presse....

C'était trop tard !... l'ami dans la nuit était mort.

Au sein de l'abondance,

Absorbé par l'attrait de son propre plaisir,

L'homme a-t-il le loisir

De s'occuper de ceux qui meurent d'indigence ?

Par M. LOUIS DE GOUTTES, de Paleville,

Elève de seconde au Collège de Sorèze.

MACAULAY.

(Suite et fin.)

Le premier parlement qui s'assembla à la suite de la réforme électorale vit siéger Macaulay comme représentant de l'importante ville de Leeds, et occuper la position de président du bureau de contrôle pour le gouvernement de l'Inde. Ces fonctions dirigèrent probablement ses pensées vers un autre but ; car, en 1834, il abandonna

et son siège et ses fonctions pour devenir membre du conseil suprême. On a dit que Macaulay s'y détermina par la certitude de faire en peu d'années une fortune honorable. S'il en était ainsi, le caractère écossais se trouverait une fois de plus réalisé en lui, ce caractère qui n'abandonne jamais le certain pour l'incertain. A notre sens, l'illustre écrivain se sentait, au fond, plus fait pour les tranquilles labours du cabinet que pour les joûtes ardentes de l'arène politique. Il n'y avait point en Macaulay l'étoffe d'un Robert Peel, moins encore d'un Chatam, et il dut le comprendre. Ses amis le virent partir avec surprise et regret, l'accusant d'abandonner la carrière au moment où il touchait au but suprême d'une noble et généreuse ambition.

Mr. Macaulay avait été nommé non seulement membre du conseil suprême de l'Inde, mais aussi, son conseiller légal. On lui avait donné pour mission spéciale de préparer un code de lois destiné à régir tous les peuples soumis à la domination anglaise dans la presqu'île hindoustannique. C'était une œuvre herculéenne dont le nouveau législateur s'acquitta avec honneur. Malheureusement, comme il arrive souvent pour ces travaux si merveilleusement coordonnés sur le papier, le code se trouva peu du goût de ceux pour lesquels il avait été fait. On ne put même l'appliquer aux indigènes ; et l'on vit jusqu'aux Anglais établis dans l'Inde attaquer avec énergie quelques-unes de ses dispositions fondamentales.

M. Macaulay revint en Angleterre en 1828 ; mais il avait recueilli du moins de son séjour au Bengale une profonde connaissance des affaires de ce pays. Aussi personne ne l'a surpassé, ni même égalé dans ses écrits sur ce pays. Ses études biographiques sur Warren-Hastings et sur Clive datent de cette époque et comptent parmi ses meilleures productions. Ses vues s'y montrent avec une clarté, avec une netteté surprenante ; rapidité dans le récit, charme du style, impartialité véridique qui dispense dans une juste mesure l'éloge et le blâme, tout y décèle la main d'un maître ; et nous ne croyons pas que la langue anglaise ait produit des pages

plus parfaites. Ses deux études sur les Papes et sur les missions de saint François Xavier ne s'élèvent même pas à cette hauteur. Il y aurait un travail intéressant à faire sur ces *Essais* de M. Macaulay qui demeureront toujours les meilleurs de ses ouvrages.

A son retour en Angleterre, il rentra pour peu de temps dans la vie politique. Edimbourg le choisit pour son représentant en 1839, et il devint sur le champ ministre de la guerre. L'organisation de ce ministère permet de placer à sa tête des hommes tirés de la vie civile : nous doutons que l'Angleterre ait en beaucoup à s'en applaudir, en nous reportant aux souvenirs de la Crimée. Cependant, sir Robert Peel fit descendre les whigs du pouvoir, et M. Macaulay dut suivre ses amis dans l'opposition. Il y fit rarement entendre sa voix ; mais il rompit le silence dans une occasion qui sera son éternel honneur devant l'histoire. Il s'agissait du débat sur la dotation de Maynooth, séminaire catholique, maintenu par le gouvernement anglais en Irlande, sur la foi des traités. M. Macaulay osa attaquer de front les étroits préjugés du fanatisme protestant et flétrir en termes énergiques ce qu'il appela “ les braiements d'Exeter-Hall. ” Il gagna la cause de la justice, mais il perdit la sienne devant ses constituants, qui ne le réélurent pas en 1847. Ajoutons, cependant, pour être juste, que la ville d'Edimbourg répara noblement sa faute cinq ans plus tard, en portant unanimement à la députation cet homme d'État éminent, et en ne voulant pas qu'il eût à supporter les frais de son élection. Il lui fut impossible de prendre part aux débats de la chambre, à raison de la maladie dont il était déjà atteint. On voulut néanmoins récompenser dignement les mérites d'une vie consacrée aux plus grands intérêts du pays, et Macaulay fut élevé à la pairie, il y a deux ans environ.

Depuis longtemps il se proposait d'écrire une histoire d'Angleterre à partir de la révolution de 1688. Sa non-réélection lui en procura le loisir, et les deux premiers volumes, bientôt suivis de deux autres, parurent en 1848 et 1855. Le

cinquième était annoncé, quand la mort est venue subitement arrêter la main de l'illustre historien. En Angleterre, tout le monde se souvient encore de l'effet qu'y produisit la publication de ce livre, arrivant en pleine révolution française et au milieu de l'effervescence des esprits de l'autre côté de la Manche. Il s'opéra sur le champ comme un grand apaisement dans les âmes, devant lequel la révolution morale vint échouer par le spectacle même de cette autre catastrophe du dix-septième siècle qui précipita du trône une dynastie pour assoir à sa place sur des bases solides les libertés anglaises.

Nous n'avons point à porter un jugement motivé sur cette œuvre qui a soulevé une foule de critiques fondées et provoquées non moins d'éloges. Pour notre part, nous aurions voulu y retrouver un peu plus de cette équité envers les catholiques qui avait distingué Macaulay au sénat britannique : nous aurions voulu moins de haine contre ses adversaires politiques ; moins de fanatisme pour son parti ; moins de penchant à tracer des portraits de fantaisie, plus de véritable style historique. Telle qu'elle est cependant, cette œuvre restera comme une conception merveilleuse d'un merveilleux génie, dont la fécondité égalait le savoir ; dont le style reflétait admirablement une pensée nette et limpide. On peut ne pas être de l'avis de Macaulay ; on ne saurait mieux rendre ce qu'il a pensé. C'est la statue entreprise par un artiste consommé, mais auquel il n'a pas été permis d'achever sa conception ; la postérité conservera ce fragment comme elle garde avec amour les précieux fragments de la statuaire antique.

L'Angleterre gardera aussi les restes de Macaulay dans le sanctuaire de ses grands hommes ; et peut-être dans quelques jours, apprendrons-nous qu'il reposera près de Stephenson et non loin de Nelson, à Westminster-Abbey.

C. F. AUDLEY.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 2 MARS 1860.

Mardi dernier, à 3 heures P. M., Son Excellence le gouverneur-général a ouvert la nouvelle session du parlement. Les grands journaux ont lieu de s'en réjouir. La politique va se ranimer et dans peu elle couvrira leurs larges colonnes. Bien que " l'Abaille " ne trouve pas dans une session le même profit, elle ne laisse pas de prendre part à la joie commune.

Elle sait que les lois assurent par leur protection la tranquillité et le bonheur des peuples. Or elle présume qu'on en fera un bon nombre durant cette session. C'est plus qu'il ne faut pour la réjouir.

Le gouverneur dans sa harangue nous fait espérer l'honneur de recevoir Son Altesse Royale, le prince de Galles et il ajoute que " le peuple entier aura ainsi une occasion de prouver sa cordiale loyauté. "

Il annonce que des négociations ont été faites " dans le but d'assurer par la voie du Canada la transmission d'une grande partie de la correspondance entre l'Europe et l'Amérique. " Le succès de cette entreprise serait à désirer. Nous n'en serions plus à ne savoir de l'Europe que des nouvelles d'un temps très reculé.

Les objets sur lesquels le gouverneur attire spécialement l'attention des membres sont la question depuis si longtemps pendante des limites entre les deux provinces, la refonte des lois municipales du Bas-Canada, modification dont personne n'ignore la nécessité, et la loi affectant le débiteur et le créancier en matières commerciales. Nous avons tout à attendre de la sagesse de nos représentants pour la solution de ces questions et d'une foule d'autres non moins importantes.

Il sera permis aux écoliers d'assister de temps à autre aux débats parlementaires. C'est un privilège dont nous apprécions tous les avantages. La chambre a toujours été un théâtre favorable au développement de l'éloquence. Grand nombre d'orateurs se sont formés au milieu d'elle. Suivant l'ordre de la nature des choses, il doit y en avoir aujourd'hui plus que jamais ; car on sait que le siècle progresse. Il n'y a donc point de doute que nous rencontrerons là des modèles propres à former notre goût, et à nous faire faire les premiers pas dans l'art difficile de la parole.

Voici les noms des membres du Conseil Exécutif et du Conseil Législatif.

CONSEIL EXÉCUTIF.

Président du Conseil et ministre de l'Agriculture: Hon. John Ross.

Procureur général, Bas-Canada: Hon. Geo. E. Cartier.

Procureur général, Haut-Canada: Hon. John E. Macdonald.

Commissaire des Terres de la Couronne: Hon. P. M. Vankoughnet.

Commissaire des Travaux Publics: Hon. John Rose.

Orateur du Conseil Législatif: Hon. F. N. Belleau.

Secrétaire Provincial: Hon. Charles A. Leys.

Maître général des Postes: Hon. Charles Sidney Smith.

Ministre des Finances: Hon. A. J. Galt.

Receveur général: Hon. George Sherwood.

Solliciteur général: Hon. L. S. Morin.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Hon. N. F. BELLEAU, Orateur, Québec.

NOMS.	RÉSIDENCES.
Hon. P. B. DeBlaquière,	Toronto.
" Peter McGill,	Montréal.
" J. Crooks,	Flamboro West.
" A. Fergusson,	Flamboro East.
" J. Hamilton,	Kingston.
" A. Ferrie,	Doon.
" P. H. Knowlton,	Brome.
" P. H. Moore,	Phillipsburg.
" G. J. Goodhue,	London.
" W. Walker,	Québec.
" J. Morris,	Brockville.
" Gordon,	Toronto.
" J. Ferrier,	Montréal.
" R. Matheson,	Perré.
" G. S. Boulton,	Cobourg.
" James Leslie,	Montréal.
" Frederick A. Quesnel,	Montréal.
" J. Bourret,	Montréal.
" G. S. DeBeaujeu,	Coteau du Lac.
" John Ross,	Toronto.
" E. P. Taché,	Montmagny.
" S. Mills,	Hamilton.
" Louis Panet,	Québec.
" Charles Wilson,	Montréal.
" Benjamin Seymour,	Port Hope.
" David M. Armstrong,	Berthier.
" Ebenezer Perry,	Cobourg.
" Eusèbe Cartier,	St. Hyacinthe.
" Walter H. Dickson,	Niagara.

CONSEILLERS ÉLECTIFS ET LÉGISLATIFS.

HAUT-CANADA.

DIVISIONS.	NOMS.
Burlington,	Hon. Harmaunus Smith.
Cataraqui,	" Alex. Campbell.
Erié,	" David Christie.
Gore,	" Geo. Alexander.
Queen's,	" J. Simpson.
Rideau,	" P. Vankoughnet.
Saugeen,	" James Patton.
St. Laurent,	" Geo. Crawford.
Tremseth,	" Don. McDonald.
Trent,	" E. Murney.
Western,	" John Prince.
York,	" Geo. W. Allen.

BAS-CANADA.

DIVISIONS.	NOMS.
Alma,	" J. Armand.
DeSalaberry,	" L. H. Lénaud.
Golfe,	" Ulric J. Tessier.
La Salle,	" A. T. Duchesnay.
Laurentides,	" M. P. de S. Laterrière.
Lauzon,	" A. J. Duchesnay.
Mille Isles,	" E. Masson.
Monterville,	" Alex. Kierskowski.
Repentigny,	" P. U. Archambault.
Rougemont,	" L. Dessaulles.
Sauvel,	" J. B. Guevremont.
Wellington,	" Hollis Smith.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De nouvelles et importantes explications ont été produites au parlement anglais sur la question italienne. Lord Russell a déclaré que lord Cowley avait soumis à la France les propositions suivantes : 1o La France et l'Autriche n'interviendront

pas en Italie sans le consentement des grandes puissances ; 2o. la France, après le règlement des affaires de la Péninsule, retirera ses troupes de Rome et du reste de l'Italie ; 3o. le Piémont ne pourra envoyer des troupes dans l'Italie centrale qu'après un nouveau vote de ces provinces, et dans le cas où le vœu populaire se serait prononcé formellement dans le sens de l'annexion ; 4o. aucune intervention n'aura lieu en Vénétie ; aucune proposition relative au gouvernement de ce pays ne sera présentée au cabinet de Vienne par aucun gouvernement européen.

Le gouvernement français a souscrit aux deux premières et à la quatrième proposition, sauf certaines modifications relatives au temps. Il ne s'est pas encore prononcé sur la troisième. Ces mêmes propositions ont été soumises à l'Autriche qui n'a pas encore répondu officiellement.

Les nouvelles du Maroc sont importantes et décisives : les Espagnols sont maîtres de Tétouan. A la suite de la complète déroute essuyée par l'armée marocaine, et dans laquelle elle a perdu 800 tentes, son artillerie, des chameaux et presque tout son matériel de guerre ; la place s'est rendue sans résistance, et le drapeau espagnol flotte aujourd'hui sur les remparts.

L'Empereur Napoléon a envoyé à Turin 92,000 médailles commémoratives de la campagne d'Italie pour être distribuées aux troupes italiennes qui ont pris part à cette campagne.

LE PAPE ET LE CONGRES.

On lit dans le *Tablet* une sanglante critique du rôle que doivent jouer les différentes puissances au congrès : c'est l'écriture, comme on le verra, qui fournit les expressions aux interlocuteurs.

PIUS IX CORAM CONGRESSU.

QUI ANNO 1850 PARISIIS FUTURUS

DICITUR.

Imperator Franciæ : Ecce Homo ! Quid vobis videtur ?

Anglia : Tolle, tolle, crucifige eum.

Suecia : Tu dixisti ! Reus est mortis !

Austria : Quid mali fecit ?

Sardinia : Nos habemus legem, et secundum hanc debet mori.

Borussia : Nullam invenio in eo causam.

Hispania : Innocens ego sum a sanguine justis hujus.

Portugalia : Ad quid perditio hæc.

Russia : Quid ad nos ? Tu videris.

Neapolis : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego non scandalizabor.

Imperator Franciæ : Ave Rabbi ! (Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma !) expedit ut unus moriatur pro populo.

Imperatrix Franciæ : Nihil tibi et justo illi. Multa enim passa per visum propter illum.

Populus Christianus : Væ homini illi per quem tradetur !

Omnes monarchæ : Vere dolores nostros ipse tulit ; et peccata nostra ipse portavit.

Episcopi et Sacerdotes : Forti animo esto : in proximo enim est ut a Deo eureris.

Papa : Sedete hic, donec vadam et orem ; et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me ; post tres dies autem resurgam.

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir publié sur l'Abeille l'extrait des Annales des Dames Ursulines de Québec qui fait mention de l'Anniversaire du mois d'Août 1739, vous aimerez peut-être à donner à vos lecteurs la liste complète des Religieuses, sœurs de chœur, qui vivaient alors.

Je vous avoue que ce Tableau, quoique restreint autant qu'il est possible, ne me paraît nullement dénué d'intérêt pour quiconque aime son pays.

Geo. L. L.

Mesdemoiselles :

Magdeleine Amiot, fille de Sr. Chs. Amiot et de Dame Geneviève Chauvigny, décédée en 1747, à l'âge de 85 ans.

M. Elizabeth d'Aillebout, de Messire Chs. d'Aillebout sieur de Musseau et de Catherine LeGardeur, d. 1739, à 69 ans.

Louise Rose de Lanauvière, de Messire Thomas de Messire Thomas de Lanauvière, Comt. du Roi à Montréal et de Marguerite Renie Denis, d. 1748, à 74

Marie Anne Robineau, de René Robineau, baron de Bécancour et de M. Anne Le Neuf, d. 1748 à 76.

M. Magdeleine Droard, de Jean Droard, marchand, et de Marguerite Pilote, d. 1756, à 81.

Jeanne Chotel, du sieur de St. Romain et de M. Anne Aubuchon, d. 1745, à 71.

Angélique Roberge, de Denis Roberges, et de Geneviève Aubé, d. 1750, à 73.

Geneviève Boucher, de Boucherville, de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, et de Jeanne Crevier, d. 1766, à 90.

M. Françoise Hertel, de François Hertel Capitaine dans la marine, et de Marguerite Joseph de Javenet, d. 1770, à 90.

M. Anne Davies, enlevée par les sauvages dans les environs de Boston, d. 1749, à 90.

M. Anne Migeon, de J. B. Migron, Lieutenant-Général à Montréal, et de Catherine Gauchet, d. 1771, à 86.

Geneviève Lagrange, de J. B. Lagrange, Bourgeois, et de Louise Fautel, d. 1776, à 82.

Esther Wheelwright, anglaise, enlevée par les sauvages : édue Supérieure en avril, 1750, d. 1750, à 84.

M. Louise Gaillard, de Guillaume Gaillard, Trésorier de la marine, et de Catherine Nepveu, d. 1764, à 67.

Louise Vanours Pinguet, de Jacques Pinguet, Bourgeois, et de M. Anne Rochebelle, d. 1749, à 54.

Marguerite Cloutier, de Pierre Cloutier, cultivateur, Côte de Beauport et de Charlotte Guyon, d. 1770, à 70.

M. Anne de Boucherville de Prerie de Boucherville, et de Charlotte Denis, d. 1772, à 75.

M. Anne Buteau, de Antoine Buteau, cultivateur de St. Joachim, et de Anne Cloutier, 1781, à 82.

Françoise Elizabeth Beaudoin, de Gervais Beaudoin, Chirurgien, et de Anne Aubé, d. 1757, à 59.

M. Charlotte de Moy du Chevalier Aneau de Moy, Gouv. de la Nouvelle-Orléans, et de Marguerite Boucher, d. 2759, à 65.

M. René Dumouil, de Denoré Damiel Major du Roi, et de M. René Chotel, d. 1751, à 51.

M. Louise Claire Gaillard, de Guillaume Gaillard, Trésorier, et de Catherine Nepveu, d. 1773 à 71.

M. Angélique Françoise Langlois, de Jacques Langlois, Bourgeois, et de M. Thérèse Lessard, d. 1759 à 59.

M. Agathe Leclair, de Jean Charles Leclair, cultivateur, St. Pierre du Sud, et de Marguerite Morancy, d. 1759, à 61.

Aug. Victoire Perthuis, de Charles Perthuis, Bourgeois, et de Magl. Roberge, d. 1746, à 47.

Eliz. Joseph de Villedonné, de Sieur de Villedonné, Capitaine dans la Marine, et de Marie Damour d. 1743, à 42.

M. Dorothée Jeryan, enlevée jeune par les Abénakis, près de Boston, rachetée par le R P Aubéry, d. 1759, à 66.

Félicité Poulin, de Pierre Poulin, cultivateur, et de Anne Giguère, d. 1753, à 61.

M. Joseph Daillebout de Mantel, Capitaine dans la Marine et de Françoise Denis, à 48.

M. Magd. Geneviève Perthuis, sœur de Ang. Victoire, d. 1761, à 60.

Anne Cath. Petit de J. B. Petit Trésorier Royal et de Charlotte E. Dupré d. 1776 à 66.

M. Angel. Maniancheau D'Esclis du Chevalier F. M. D'Esclis Lient. du Roi à T. Riv. et de L. Philippe Chartier de Lotbinière d. 1759 à 39.

M. Thérèse Margt. Beaudoin de Gerv. Beaudoin Chirurgien et de Thérèse Guyon d. 1754 à 58.

Louise Lefebvre de Thom. Lefebvre, Bourgeois, et de Hélène Gonthier, d. 1749 à 39.

Jeanne Marchand de Et. Marchand, Bourgeois, et de Jeanne Ronillard, d. 1752 à 63.

M. Margt. Davannes de Louis Davannes, Négociant de Paris, et de M. Germain : elle a été 17 ans supérieure, d. 1802 à 82.

LETTRES DE MDE. LA MARQUISE DE MONTCALM.

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire le souvenir du centième anniversaire de la mort du grand Montcalm : nous croyons leur être agréable en reproduisant aujourd'hui les trois lettres que Mde. la Marquise de Montcalm, femme du petit fils de notre héros, a écrites à cette occasion. La première, d'une date antérieure à l'anniversaire, est adressée au Révd. Frère Tampiér, directeur des écoles chrétiennes de Montpellier ; les deux autres, au Révd. F. Heiménégilde, de Québec : c'est à sa gracieuse obligeance que nous devons de pouvoir les publier aujourd'hui toutes les trois.

PREMIERE LETTRE.

Montpellier, 30 Juillet, 1859.

Monsieur et très-cher frère,

Voici que le temps arrive où nous n'avons plus que le délai nécessaire pour écrire à vos frères du Canada pour réclamer de leur piété et de leur obligeance l'exécution de mon vif désir de voir célébrer une messe anniversaire à l'expiration du siècle qui se sera écoulé depuis la mort du Marquis de Montcalm devant Québec, 1759. Je suis incertaine du mois de l'année, un peu moins du jour. Vos frères la vérifieront.

Vous connaissez mon désir et ma position de fortune. Je désire une basse messe modestement mais dignement célébrée et à laquelle vos frères inviteraient, si leur règle et les usages du pays le permettent, les Français avec lesquels ils ont des relations.

Si la messe peut se dire dans l'église où le grand-père de défunt mon vénéré mari, est enterré, Je le préférerais et je demanderais, si cela se peut, qu'immédiatement après la messe un *Libera* et un *De Profundis* fussent psalmodiés sur son tombeau.

Priez vos supérieurs de demander à vos frères de Québec dans quel état est ce tombeau. Je pense qu'il doit être entretenu car le nom du Général Marquis de Montcalm est resté honoré sur la terre arrosée de son sang.

Une société, je ne sais laquelle a même fait copier son portrait en France pour l'avoir à Québec, mais malheureusement on a pris pour modèle un portrait de *fantaisie* fait pour l'hôtel des Invalides où le nom intéressait plus que la ressemblance. *Le seul* portrait original est dans mon cabinet et vous le connaissez.

